SESSION 2024
Antilles

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E7-1 ÉPREUVE INTÉGRATIVE

Option : Développement et animation des territoires ruraux

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 20 pages

SUJET

« Sport pour tous »

Contexte :

Située dans la plaine dijonnaise, la communauté de communes Norge et Tille (CCNeT) est une intercommunalité récemment créée en région Bourgogne-Franche-Comté. Historiquement porté sur la pratique sportive, ce territoire dispose d'équipements variés et de nombreuses associations.
Dans un contexte d'actualité qui met en avant la pratique sportive et profitant de l'opportunité de l'accueil des Jeux Olympiques à Paris en 2024, il a semblé propice aux élus d'initier de nouvelles pratiques sportives, notamment à destination des publics traditionnellement éloignés du sport. Les élus souhaitent créer une dynamique qu'ils espèrent devenir pérenne, grâce notamment à l'obtention du label « Terre de Jeux ».

Situation :

L'association du Foyer Rural de Clénay (une des 14 communes de la Communauté de Communes) obtient un financement de 60 000 euros de la Communauté de Commune Norge et Tille pour mettre en œuvre le projet « Sport pour tous ».

Mission :

Vous êtes recruté(e) comme chargé(e) de mission par le Foyer Rural de Clénay pour accompagner la mise en œuvre en œuvre de ce projet.

Questions

1. Évaluer la pertinence de mettre en place le projet « Sport pour tous » sur le territoire. **(5 points)**

2. Développer les étapes nécessaires à la mise en place du projet. **(8 points)**

3. Présenter les acteurs à mobiliser pour compléter le financement. **(3 points)**

Les élus s'interrogent sur les moyens d'inciter les femmes les plus sédentaires à s'engager dans une pratique sportive régulière.

4. Proposer un plan d'actions pour répondre à la demande des élus. **(4 points)**

GRILLE D'ÉVALUATION

Capacités évaluées :

C.10 – Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en développement et animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle.

Sous-capacité : C10.4 – répondre à une commande professionnelle.

Questions	Critères	Barème
1. Évaluer la pertinence de mettre en place un projet « Sport pour tous » sur le territoire.	Prise en compte du contexte et appréciation de la pertinence du projet. Mise en évidence des éléments positifs et négatifs. Prise de position argumentée.	**/5**
2. Développer les étapes nécessaires à la mise en place du projet.	Méthodologie de projet contextualisée. Justification claire et cohérente des différentes phases, étapes et outils. Proposition d'actions adaptées à l'objectif visé et au contexte.	**/8**
3. Présenter les acteurs à mobiliser pour compléter le financement.	Pertinence des acteurs identifiés. Justification des choix.	**/3**
4. Proposer un plan d'actions pour répondre à la demande des élus.	Prise en compte des caractéristiques du public cible. Adaptation des moyens et du discours. Pertinence et cohérence des arguments.	**/4**

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : Localisation de la Communauté de Communes Norge et Tille

Document 2 : Densité de population sur le territoire

Document 3 : « Projet de territoire » de la CCNeT – extraits du CRTE

Document 4 : Les compétences de la CCNeT

Document 5 : Inactivité physique et sédentarité

Document 6 : Le label Terre de Jeux

Document 7 : Netathlon

Document 8 : L'association Famosport

.

Document 9 : Le dispositif Mobil'Sport

Document 10 : La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

Document 11 : Le sport, ça roule dans la Drôme

Document 12 : Quand le foot joue le lien social en zone rurale

Document 13 : Intérêts de la pratique sportive chez les filles

Document 14 : La pratique sportive chez les personnes en situation de handicap

DOCUMENT 1 : Localisation de la Communauté de Communes Norge et Tille

La Communauté de communes Norge et Tille regroupe 14 communes réparties sur un territoire situé au nord-est de Dijon dans la région Bourgogne-Franche-Comté : Arc-sur-Tille, Asnières-lès-Dijon, Bellefond, Brétigny, Brognon, Clénay, Couternon, Flacey, Norges-la-Ville, Orgeux, Remilly-sur-Tille, Ruffey-lès-Echirey, Saint-Julien, Varois-et-Chaignot.

14 communes – 16 000 habitants

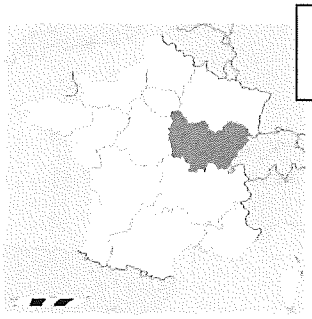

La Région Bourgogne-France-Comté en France

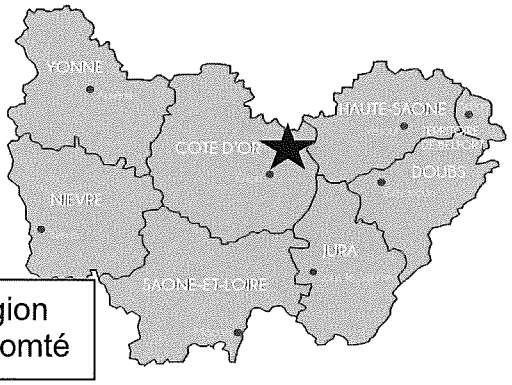

La CCNet dans la région Bourgogne-France-Comté

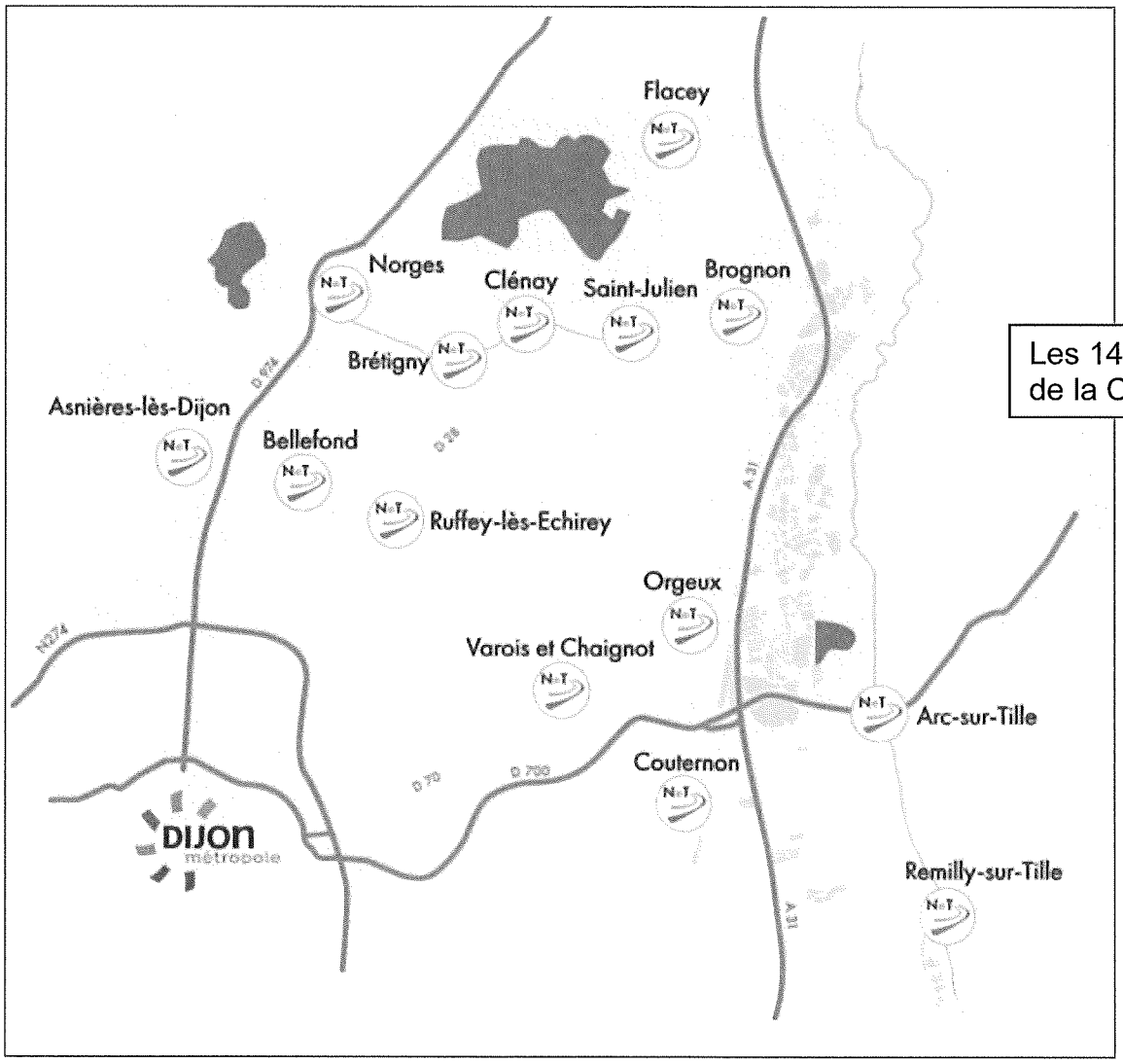

Les 14 communes de la CCNeT

Source: Site internet de la CCNeT

Document réalisé pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 2 : Densité de population sur le territoire

Densité de population, 2019 (hab./km²) - Source : Insee, Populations légales

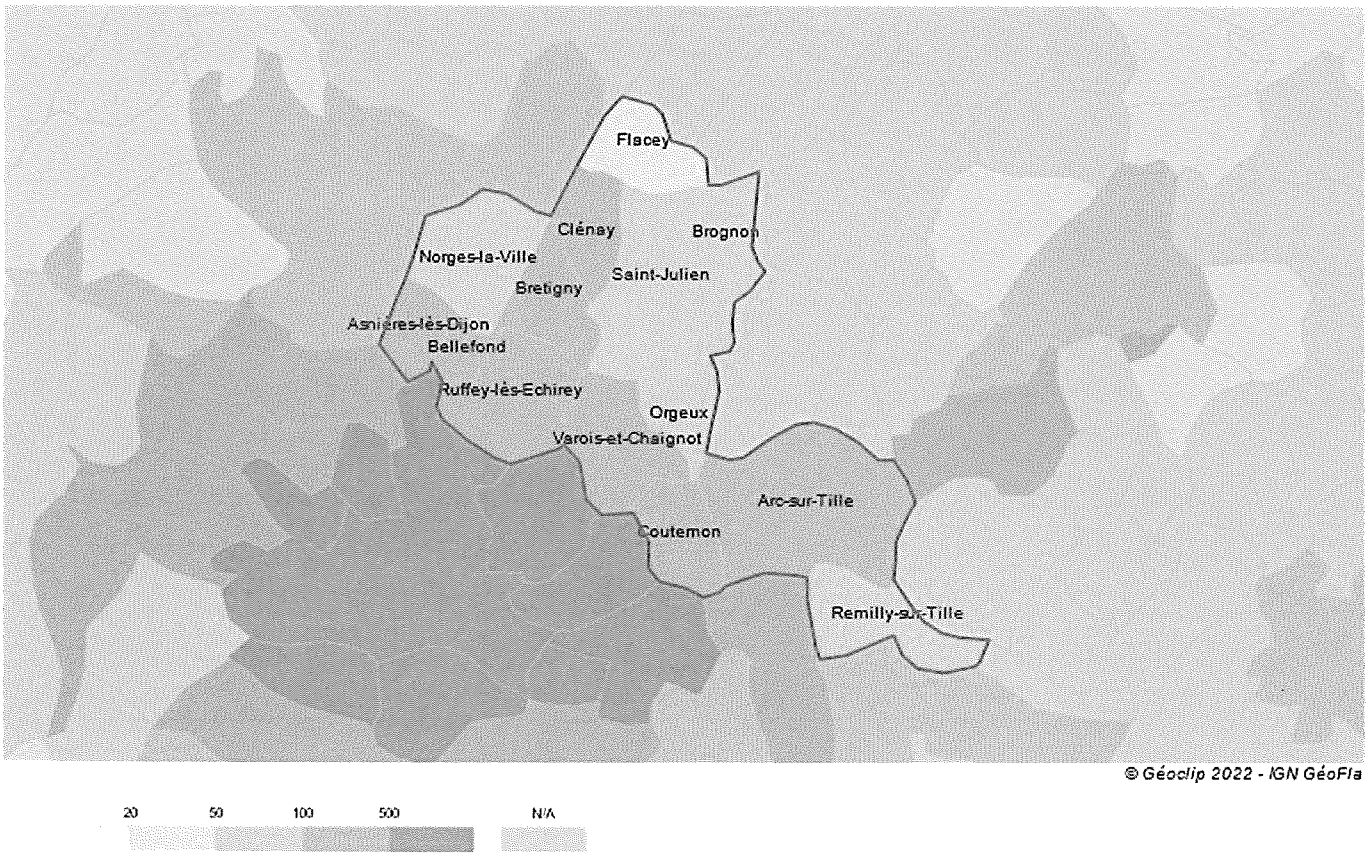

Source : Site Observatoire des territoires, ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), données INSEE de 2019.

https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#view=map59&c=indicator

DOCUMENT 3 : « Projet de territoire » de la CCNet

Extraits du Contrat Territorial de Relance et de Transition écologique (1)

La Communauté de Communes Norge et Tille est un territoire périurbain en pleine expansion qui attire des populations jeunes comme des ménages actifs avec enfants (4 999 familles avec enfants en 2022 contre 4 520 en 2017). On dénombre 5,6 % de familles monoparentales.

Selon la CCI Côte d'Or (Chambre de commerce et d'industrie), il y a un vieillissement de la population (75 ans et plus) entre 2013 et 2018 de 6,9 % pour notre EPCI (2) contre 5 % en Bourgogne-Franche-Comté. De même, selon l'INSEE, le nombre de personnes de plus de 80 ans qui vivent seules est de 203 alors que le chiffre était de 112 en 2017.

L'accès au service de proximité et aux équipements sportifs et culturels fait l'objet d'une attention particulière des élus de la Communauté de Communes Norge et Tille. Il y a une volonté de la CCNeT de faciliter l'accès aux services. Des projets au niveau des communes et des intercommunalités sont prévus.

Le tissu associatif constitue aussi pour la CCNeT un enjeu capital de coopération et d'attraction territoriale [...]. Des équipements sportifs sont répartis dans les différentes communes de l'EPCI : terrains de sport, golf, courts de tennis, gymnase, salle polyvalente, etc.

Le diagnostic de projet de territoire a fait ressortir des particularités de la CCNeT :

- Un territoire étendu, sans commune centrale.
- L'importance des liaisons pendulaires vers la métropole régionale (80% des actifs y travaillent)

(1) CRTE : Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique

(2) EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

Source : Contrat Territorial de Relance et de Transition écologique (CRTE) de la CCNeT

DOCUMENT 4 : Les compétences de la CCNeT

La Communauté de Communes Norge et Tille exerce, en tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, une grande diversité de compétences sur la base de statuts qui définissent son fonctionnement.

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme.
- [...]

Les compétences optionnelles

- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- [...]

Les compétences facultatives :

Très diverses, elles permettent de s'adapter aux spécificités du territoire, de sa population et de ses besoins :

- Le subventionnement et les aides pour les manifestations culturelles et sportives co-organisées se déroulant sur plusieurs communes du territoire simultanément par des organismes et/ou des associations de plusieurs communes membres de la Communauté de communes Norge et Tille.
- La mise en réseau des bibliothèques pour le développement de la lecture publique : soutien matériel et financier des manifestations organisées par les bibliothèques pour le développement de la lecture publique.
- La gestion et le fonctionnement de l'école intercommunale de musique.
- L'étude et la mise en place de transports collectifs intra-communautaires permettant des jonctions avec les réseaux existants.

Source : Site internet de la Communauté de Communes CCNeT

DOCUMENT 5 : Inactivité physique et sédentarité

Inactivité physique et sédentarité chez les jeunes : l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) alerte les pouvoirs publics.

Pour être en bonne santé, il est essentiel de pratiquer des activités physiques : sport, marche, jeux… et de limiter les temps de sédentarité devant les écrans. L'ANSES publie ce jour une évaluation des risques sanitaires associés à la sédentarité et à l'inactivité physique des enfants et adolescents. Cette expertise montre que les deux tiers des 11-17 ans se situent à un niveau de risque élevé, ce qui peut se traduire par du surpoids, de l'obésité, des troubles du comportement alimentaire ou encore une qualité du sommeil et de vie altérée. Or, les habitudes prises à l'adolescence tendent à s'installer, avec un impact sur la santé et la qualité de vie à l'âge adulte. L'ANSES alerte donc aujourd'hui les pouvoirs publics sur la nécessité de promouvoir et renforcer l'activité physique dès l'adolescence. […]

- la sédentarité : le temps passé assis ou allongé devant un écran de loisir (télévision, ordinateur, jeu vidéo…), hors temps scolaire. Lorsqu'il est supérieur à 2 heures par jour, ce « temps écran » peut constituer un risque pour la santé.

- **l'inactivité physique** : lorsque l'activité physique est inférieure à 60 minutes par jour, incluant le sport pratiqué pendant le temps scolaire, les jeunes sont considérés comme insuffisamment actifs.

Selon l'expertise menée par l'Agence, parmi les jeunes de 11 à 17 ans :

- **66 % présentent un risque sanitaire préoccupant,** caractérisé par le dépassement simultané des deux seuils sanitaires : plus de 2 heures de temps écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour.
- **49 % présentent un risque sanitaire très élevé,** caractérisé par des seuils plus sévères, soit plus de 4h30 de temps écran journalier et/ou moins de 20 minutes d'activité physique par jour. Parmi ceux-là, 17 % sont même particulièrement exposés, cumulant des niveaux très élevés de sédentarité (plus de 4h30 d'écran par jour) et d'inactivité physique (moins de 20 minutes par jour).

  Le niveau de sédentarité est plus élevé encore chez les adolescents les plus âgés (15-17 ans) et chez les jeunes issus des milieux les moins favorisés.

Source : www.anses.fr. 23/11/2020

DOCUMENT 6 : Le label Terre de Jeux

La Communauté de Communes Norge et Tille vient d'obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ». Ce label, porté par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, est destiné aux collectivités locales et permet de valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants. Il leur permet de s'engager dans l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 quels que soient leur taille et leurs moyens.
Devenir Terre de Jeux 2024, c'est :

1) Faire voir à tous les émotions du sport et des Jeux.
2) Changer le quotidien des Français grâce au sport.
3) Donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux.

Concrètement, pour notre communauté de communes, c'est d'abord la volonté de fédérer les communes et les habitants du territoire autour d'un événement populaire, festif et universel tout en renforçant l'identité Norge et Tille :

- En renforçant le développement de la pratique sportive pour tous, facteur de lien social, d'amélioration de la santé, et tout particulièrement pour les personnes en situation de handicap ou fragiles.
- En associant la jeunesse dès 2022 et en lui permettant de comprendre, partager et faire rayonner les valeurs de l'olympisme,
- En s'appuyant sur les valeurs éducatives du sport pour promouvoir la culture, la transition énergétique et le mieux vivre ensemble.
- En mettant en valeur les atouts de notre territoire.

Source : Site internet de la Communauté de Communes Norge et Tille (CCNeT)

NeTathlon

Dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024, la CC NeT a décidé de mettre en place son **NeTathlon**.

Chaque mois, une des 14 communes de la NeT accueillera une épreuve, du mois de mai 2023 au mois de juin 2024. La première commune à ouvrir le bal sera **Clénay avec un tournoi de Futsal le dimanche 14 mai.**

>>> Vous êtes intéressé pour participer à une de ces épreuves et représenter votre commune ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie !

DOCUMENT 7 : NeTathlon

CLÉNAY	Futsal	14 mai 2023
BELLEFOND	Tournoi de tennis	10 juin 2023
ARC-SUR-TILLE	Paddle	1er juillet 2023
FLACEY	Pétanque	26 août 2023
BROGNON	Basket	9 septembre 2023
REMILLY-SUR-TILLE	Tournoi de foot	7 octobre 2023
NORGES-LA-VILLE	Tir à la carabine	5 novembre 2023
SAINT-JULIEN	Badminton	2 décembre 2023
VAROIS-ET-CHAIGNOT	Handball	27-28 janvier 2024
BRETIGNY	Karaté	11 février 2024
ASNIÈRES-LÈS-DIJON	Course à pied et marche	2 mars 2024
ORGEUX	Rando-rallye paralympique	6-7 avril 2024
RUFFEY-LÈS-ÉCHIREY	Bike & Run	5 mai 2024
COUTERNON	Course en relais sur les 14 communes	8 juin 2024

Source : Echodescommunes.com

Document modifié pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 8 : L'association Famosport

L'association parisienne Famosport a démarré ses activités le 1er avril 2019 et a pour objectif de faciliter l'accès à la pratique sportive pour les femmes.
Pour parvenir à cet objectif, il a été nécessaire d'identifier les freins qui empêchent les femmes de pratiquer une activité physique et sportive régulière.

Plusieurs freins ont été constamment cités :
- Contraintes financières (moyens centrés sur la famille, budget restreint…).
- Contraintes et obligations familiales (besoin de garder les enfants, familles monoparentales, ...).
- Problématiques liées à la confiance en soi (complexes, manque d'estime de soi, de motivation…).

Pour répondre à ces problématiques […], nous proposons :

- Des cours de sports collectifs (3h par semaine) favorisant la création de lien social entre les participantes….
- Un accompagnement sportif, nutritionnel et mental personnalisé afin de limiter les abandons sportifs, de conserver une motivation constante et de redonner confiance aux femmes. Ici, le sport est utilisé comme un moyen de reconstruction et d'épanouissement.
- La mise en place d'une garderie et d'animations pour les enfants […], afin de permettre aux familles monoparentales (ou dans le besoin) de bénéficier d'une solution de garde à proximité.

Source : Site internet de l'association Famosport
https://famosport.fr/
Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 9 : Le dispositif Mobil'Sport

Mobil'Sport est une initiative portée par la Fédération nationale du sport en milieu rural. Le projet a été élaboré dans une optique globale d'animation, de sport-santé, d'intégration sociale et de réduction des inégalités territoriales. Mobil'Sport permet de développer le sport pour les jeunes en milieu scolaire et dans les écoles multisports ainsi que de développer le sport santé (associations de séniors, interventions en Ehpad ou dans les structures accueillant des adultes en situation de handicap).

LE SPORT PARTOUT

Le manque d'équipement, de matériel ou d'encadrement constitue un frein à la pratique sportive dans les territoires ruraux isolés.

Pour y remédier, Mobil'Sport vient chez vous et s'installe dans les salles des fêtes, sur les places de villages, les cours d'écoles, les plateaux multisports…

UN CONCEPT INÉDIT

- un véhicule doté de différents matériels sportifs,
- un(e) éducateur/éducatrice professionnel(le) multisport,
- des animations sportives à la journée, à la demi-journée ou en soirée.

LE SPORT POUR TOUS

Les publics : enfants, adultes, seniors, familles, personnes en situation de handicap, autres publics spécifiques, …

Les environnements :

- collectivités territoriales
- événementiel
- écoles / périscolaires
- sport santé (sur ordonnance)
- accueil de loisirs
- sport en entreprise
- établissements spécialisés
- associations…

DOCUMENT 9 (suite et fin)

TOUS LES SPORTS

Plus d'une trentaine de sports sont présents dans le véhicule.

Les activités proposées développent l'adresse, l'équilibre et la motricité, à travers des sports innovants, des activités de santé bien-être, des sports collectifs, des jeux de raquettes ou des sports nature.

OBJECTIFS

Le dispositif développe une approche globale :

- d'animation rurale,
- de sport-santé,
- de cohésion sociale,
- de réduction des inégalités territoriales.

Les différents dispositifs Mobil'Sport bénéficient de plusieurs partenariats au niveau local, que ce soit des partenaires institutionnels ou privés (grandes enseignes de magasins de sport par exemple).

Source : Site internet du dispositif Mobil'Sport
https://www.mobilsport.fr/

DOCUMENT 10

La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

Projet Sportif fédéral FNSMR 2021-2024

NOS VALEURS

Promouvoir, développer et pratiquer des activités physiques, sportives, culturelles, et de loisir accessibles à toutes et tous avec BIENVEILLANCE, dans le RESPECT des individus, de l'environnement, des traditions et spécificités locales et dans la convivialité afin de favoriser le BIEN-ETRE, et l'EPANOUISSEMENT individuel et collectif des populations rurales.

NOS MISSIONS

- Animer et Développer l'ensemble des territoires ruraux.
- Favoriser et promouvoir la pratique des activités physiques, sportives et culturelles pour tous.
- Permettre aux individus, aux familles, de participer à la structuration et à la cohésion d'un espace rural attractif, dynamique, vivant et durable.
- Encourager, à tout âge, la pratique des activités physiques et sportives orientées vers des préoccupations sociales et sociétales : intergénération, éducation, insertion, santé, environnement...

Axes stratégiques

Axe 1	Axe 2	Axe 3
• Fidéliser, consolider et Valoriser	• Développer les thématiques à fort potentiel	• Dynamiser et assurer la cohésion des territoires ruraux

Source : Projet Sportif Fédéral FNSMR 2021-2024

https://www.fnsmr.org/

DOCUMENT 11 : Le sport, ça roule dans la Drôme

Dans l'esprit de la célèbre bibliothèque qui navigue d'un village à l'autre et comme cela existe déjà en Ardèche, un gymnase roulant va parcourir les zones rurales de la Drôme sur demande, avec à son bord des équipements sportifs : le Mobil'Sport. Le Conseil départemental de la Drôme finance 80 % de l'investissement de 50 000€ réalisé pour lancer l'opération, à savoir l'achat d'un camion et du matériel. Il y voit un outil permettant de réduire la fracture territoriale.

Une quarantaine de jeux sont proposés. Les communes, écoles ou associations souhaitant bénéficier de ce service peuvent solliciter la FNSMR (Fédération nationale du sport en milieu rural, adhésion obligatoire pour mise en place du service). Cette intervention est payante pour la structure qui la sollicite, la prestation comprend l'encadrement, le matériel, le déplacement, la préparation.

	1h	1h30	2h	3h
Séance régulière*	60 €	75 €	100 €	130 €
Séance ponctuelle	70 €	85 €	110 €	140 €

* à partir de 3 séances

	Vacances scolaires	Événementiel (week-end)
Demi-journée	160 €	250 €
Journée	230 €	400 €

Les participants s'inscrivent moyennant une contribution financière fixée et collectée par la structure porteuse du projet (collectivité, associations, ...) pour des périodes données ; mois, trimestre, semestre, saison sportive (Septembre à Juin). Ils s'acquittent ainsi de 3 ou 4 euros par séance. Le Mobil'Sport fonctionne en partie avec des subventions publiques ou privées. Les frais annuels sont estimés à plus de 40 000€, la Drôme, la CAF et la MSA ont déjà répondu présent sur une partie du financement.

Source : Extrait d'un article de Joël Audran, Dauphiné Libéré, juillet 2018

Document modifié pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 12 : Quand le foot joue le lien social en zone rurale

Au sein de l'Union sportive Tresboeuf - Le-Sel-de-Bretagne - Lalleu (USTSL), élus, responsables associatifs, représentants de la fédération de foot et sponsors partagent une même volonté de développer le foot loisirs.

« Nous sommes dans la deuxième saison, explique Damien Colas, le président du club. Sur un territoire qui compte 3 000 habitants, nous avons 170 licenciés dont 71 jeunes, entraîné par Cédric Bertel. Nous avons des équipes à tous les niveaux. » Si l'USTSL se porte bien, c'est qu'elle est bien soutenue par les sponsors et que les élus y sont attentifs. Samedi, les maires des trois communes Christine Gigue pour Lalleu, Annie Moutel pour Tresboeuf, Gilbert Ménard pour Le Sel-de-Bretagne, étaient présents pour la remise de nouveaux équipements offerts par les sponsors David Cardinal, dirigeant du centre Leclerc, à Bain-de-Bretagne et Jean Galodé, président du conseil d'administration du Crédit agricole.

Du foot en marchant

« Je crois dans mon rôle d'aider des bénévoles et des structures qui permettent à des jeunes, filles ou garçons, de pouvoir s'exprimer par le sport. Je suis heureux d'apporter mon soutien à l'USTSL. Ce club a une âme », note David Cardinal. L'USTSL présente des équipes en championnat mais veut aussi développer le sport loisirs pour tous. Et notamment pour les filles.

« Nous avons le projet de créer une équipe futsal, en féminine. C'est en bonne voie », explique Damien Colas. « C'est la notion sportive et conviviale qui nous importe », précise Malvina Boudaoua, en charge du foot féminin au club. Le club propose aussi du « foot en marchant ». Les seniors qui veulent se retrouver autour d'un ballon rond « en dehors de tout esprit de compétition » ont rendez-vous le samedi pour passer un moment entre copains.

Philippe Le Yondre, président du district de football d'Ille-et-Vilaine, l'assure : « Notre rôle au district de football est d'encourager et soutenir de telles initiatives, la volonté des bénévoles et leurs engagements pour le sport loisirs. »

Suite aux bénéfices qu'elle a engrangés lors de la Coupe du monde, la Fédération française de football devrait, cette année, distribuer des subventions pour ces nouvelles pratiques amateurs.

Source : Extrait d'un article de Ouest-France publié le 08/01/2019
https://www.ouest-france.fr/bretagne/guipry-messac-35480/quand-le-foot-joue-le-lien-social-en-zone-rurale-6162425

DOCUMENT 13 : Intérêts de la pratique sportive chez les filles

Entre 2010 et 2023 le nombre de licenciés en football féminin a été multiplié par 2,5 passant de moins de 90 000 à 220 352 joueuses, éducatrices, arbitres et dirigeantes. Si la pratique sportive des filles progresse donc, en particulier avec le football, il reste beaucoup de progrès à faire car les bénéfices de l'activité sportive chez les filles sont nombreux.

On vous explique pourquoi il est important que les jeunes filles mènent une vie active. Les bienfaits de l'exercice sont multiples – physiques, psychologiques, etc. Toutefois, à l'adolescence, la majorité des filles sportives abandonneront leur sport.

Le sport améliore la capacité à gérer la pression. En participant à des sports, les filles apprennent à gagner et à perdre. Elles acquièrent de la résilience et développent des mécanismes d'adaptation. Elles apprennent aussi à accepter leur corps et rencontrent d'autres personnes qui ont les mêmes intérêts qu'elles.

De meilleurs résultats scolaires. Les études indiquent que les filles participant à un sport réussissent mieux à l'école. Il a été prouvé que l'exercice améliore les fonctions d'apprentissage, la mémoire et la concentration.

Le sport enseigne le travail d'équipe. Faire partie d'une équipe enseigne aux filles la collaboration et le respect des autres – coéquipières, entraîneurs, arbitres et adversaires de l'équipe en opposition. Elles développent également une meilleure capacité à résoudre des problèmes… une qualité dont elles auront besoin toute leur vie.

Styles de vie sains. L'activité physique pratiquée dans le cadre d'un mode de vie sain peut réduire les risques de certaines formes de maladies, notamment le cancer du sein. De plus, les filles actives découvrent les bienfaits de l'activité physique et du sport pour la gestion du stress, la réduction des soucis et de la dépression.

Confiance en soi. Les filles qui pratiquent un sport ont une meilleure image d'elle-même, peu importe leur taille ; se sentent physiquement, psychologiquement et émotionnellement plus fortes, aiment être en forme; ont souvent plus de facilité à se faire des amis et adoptent généralement d'autres saines habitudes de vie – elles ne fument pas, se tiennent loin des drogues et de l'alcool, mangent bien et dorment assez. Ces habitudes prises à l'enfance et à l'adolescence leur resteront toute leur vie.

Source : Sportanddev.org
https://www.sportanddev.org/fr

DOCUMENT 14 : La pratique sportive chez les personnes en situation de handicap

48 % des personnes en situation de handicap ne pratiquent pas une activité physique et sportive contre 34 % dans le milieu ordinaire. La pratique sportive est importante pour tout individu (connaissance de soi, bien être psychique, forme physique, etc.). Le bénéfice de ces acquisitions est encore plus grand chez les personnes en situation de handicap qui gagneront en autonomie. En positionnant les personnes en situation de handicap en acteur central de leur activité, le sport est également un outil d'appréhension de son handicap et de santé publique. Le développement de l'offre de pratique parasportive sur les territoires répond donc à de nombreux enjeux.

La non-pratique sportive chez les personnes en situation de handicap s'explique par une liste non exhaustive de freins comme :

- Un manque d'offre sportive proposée à l'accueil de ce public.
- Une accessibilité non adaptée aux infrastructures sportives.
- Une difficulté de transport du lieu d'habitation au club sportif.
- Une autocensure de la part des personnes en situation de handicap.
- Un éloignement de la pratique sportive dès le plus jeune âge. Les enfants en situation de handicap sont souvent dispensés des cours d'EPS…

La position centrale de la commune confère donc un rôle essentiel à l'élu aux sports dans la mise en place de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. Le Comité Paralympique et sportif français (CPSF) souhaite :

- Apporter des clés de compréhension, sur et autour des parasports, à travers le soutien à la pratique sportive, les équipements, la formation, l'encadrement dans le milieu scolaire.
- Accompagner les politiques publiques parasportives et acculturer les élus aux singularités du parasport.
- Proposer des solutions différenciées selon les types de collectivités (communes rurales ou urbaines, des communes de tailles plus petites et grandes…).
- Valoriser les bonnes pratiques identifiées sur les territoires.

DOCUMENT 14 (suite et fin)

Quelques repères issus du guide des parasports pour les élus aux sports :

12 MILLIONS

DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN FRANCE

Source : Stratégie Nationale Sport et Handicap 2020-2024

SCOLARITÉ

PLUS DE 430 000

C'EST LE NOMBRE D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP SCOLARISÉS À LA RENTRÉE 2022.

Ce chiffre est en augmentation de 25% depuis 2017.

85 % de ces enfants sont scolarisés en milieu ordinaire.

44,3 % de ces élèves sont scolarisés dans le premier degrés (soit plus de 185 000 élèves).
Source : Rapport de la DEPP RERS, 2019.

80 % **DES HANDICAPS SONT INVISIBLES**

Le fauteuil roulant concerne une minorité de personnes en situation de handicap. Pour changer de regard, la seule solution est de s'informer.
Source : Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées.

160 839 **CLUBS EN FRANCE (INJEP, SAISON 2018-2019)**

VS

8 734 **CLUBS SE CONSIDÉRAIENT COMME PARA-ACCUEILLANTS**

(sources Handiguide 2019)

Le bénéfice de ces acquisitions est encore plus grand chez les personnes en situation de handicap qui gagneront en autonomie en les transposant dans leur vie quotidienne.

Source : Site internet du CPSF, Comité Paralympique et Sportif Français.
https://france-paralympique.fr/